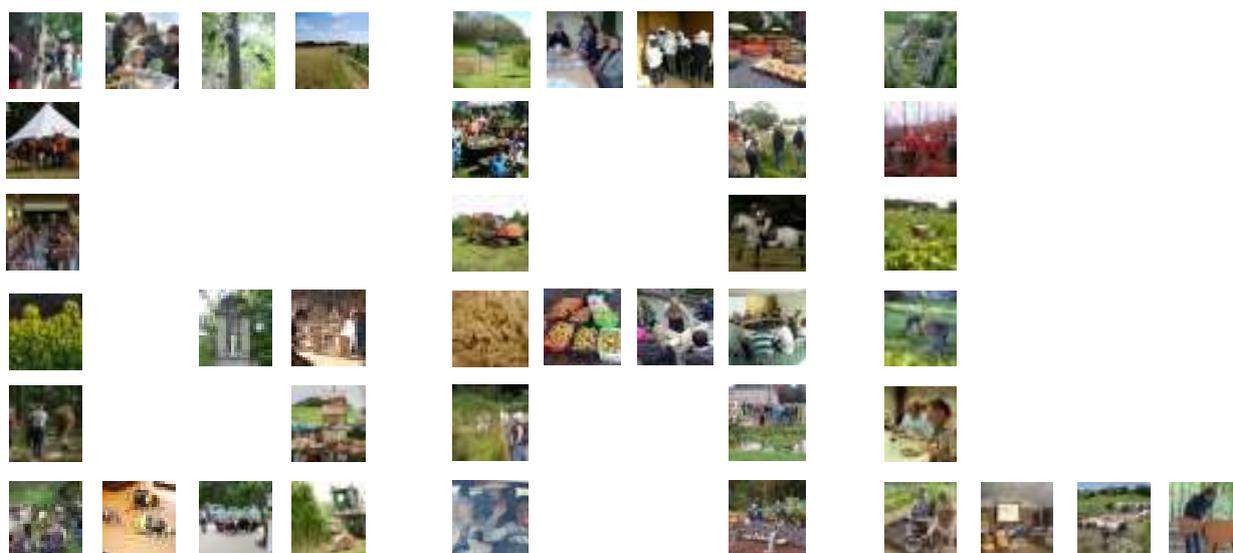


Groupe d'Action Locale Pays des tiges et chavées

Programmation 2007 – 2013

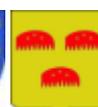
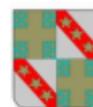
Bilan des actions



Assesse – Gesves – Ohey : 3 communes, un territoire



Cette action s'inscrit dans le cadre de LEADER.
Financée par la Wallonie et l'Union européenne
« Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales »
Avec le soutien des communes de Assesse, Gesves et Ohey



Préambule

L'ASBL GAL

Le GAL (Groupe d'Action Locale) est actif depuis le début des années 2000.

Fin 2002, dans le cadre de la programmation LEADER+, l'ASBL est créée. A l'époque, elle concerne les Communes d'Assesse et de Gesves (appellation GAL Assesse-Gesves).

En septembre 2008, dans le cadre de la programmation LEADER, la commune d'Ohey rejoint Assesse et Gesves. L'ASBL change alors de nom pour s'appeler GAL Pays des tiges et chavées, soulignant ainsi l'approche territoriale de cette zone rurale péri-urbaine du Condroz.

L'ASBL compte une quarantaine de membres dont une trentaine font partie du Conseil d'Administration. Celui-ci se compose de représentants privés, majoritaires, et de représentants publics.

Les finalités du GAL

Le GAL est un outil d'animation territoriale. Son objectif est de créer les conditions favorables qui permettent l'émergence de projets de développement durable sur le territoire.

Le caractère supra-communal des projets développés est indispensable : il s'agit donc de mettre en œuvre des projets que les communes ne pourraient pas mettre en place à l'échelle de leur propre territoire, et qui inscrivent donc leur pertinence à l'échelle d'un territoire plus large.

Le caractère innovant des projets est également une caractéristique importante des projets LEADER. Des objectifs à atteindre sont définis par le GAL en accord avec les pouvoirs subsidiants en début de programmation et le GAL met tout en œuvre pour s'y tenir.

La démarche de travail se veut participative : faire remonter les attentes et répondre aux besoins locaux tout en mobilisant les acteurs dès la conception du projet.

Les projets menés par le GAL sont complémentaires à d'autres démarches et d'autres plans, menés à l'échelle communale et/ou transcommunale. L'articulation intelligente entre ces différents programmes permet de multiplier les leviers et éviter les doublons.

La question de la pérennité des projets et du coût de la poursuite des actions fait l'objet d'une attention particulière. Cette question est envisagée dès la conception du projet. La poursuite des actions est variable suivant les cas : poursuite des activités par les communes ou par des structures privées, création d'une structure spécifique (coopérative, asbl) pouvant assurer la pérennité des actions. Quelques exemples : CAIAC, Villages ouverts et fleuris, La Fête de Mai, La Maraude, les réseaux de promenade, la coopérative BelChanvre, etc.

Au-delà de ces cas considérés isolément, le GAL vise à apporter une plus-value « immatérielle » aux communes, en termes de logique de territoire, de développement de projets et de collaborations communales notamment.

La programmation 2007 - 2013

Dans le cadre de la programmation LEADER 2008-2014, le GAL Pays des tiges et chavées a développé neuf projets très concrets sur les communes d'Assesse, Gesves et Ohey. Au fil des années, en collaboration avec les habitants et les pouvoirs locaux, plusieurs thématiques ont ainsi été développées. Tous ces projets sont complémentaires et concourent à un objectif unique : le développement durable d'un monde rural de qualité, vivant, et qui évolue.

Le présent document vise à rappeler les objectifs poursuivis dans le cadre de ces projets et présenter de manière concrète et visuelle quelques unes des principales réalisations.

Le budget 2007 - 2013

90% du financement du GAL provient de l'Union Européenne et de la Wallonie. Le solde (10%) est financé par les communes partenaires, au prorata du nombre d'habitants. Chacune des 3 communes partenaires finance donc les actions du GAL à concurrence de 3% environ. L'intervention communale moyenne s'élève ainsi à +/- 1,5€/habitant/an.

Projet	Budget	Europe	Wallonie	Assesse	Gesves	Ohey
Agriculture	107 300	48 285	48 285	3 863	4 077	2 790
Appui technique	315 000	141 750	141 750	11 340	11 970	8 190
Abeilles	67 600	30 420	30 420	2 434	2 569	1 758
Berges	72 667	32 700	32 700	2 616	2 761	1 889
Environnement	214 284	96 428	96 428	7 714	8 143	5 571
Filière équestre	220 000	99 000	99 000	7 920	8 360	5 720
Jardins	133 222	59 950	59 950	4 796	5 062	3 464
Modules	83 000	37 350	37 350	2 988	3 154	2 158
Services de proximité	186 000	83 700	83 700	6 696	7 068	4 836
Tourisme	196 500	88 425	88 425	7 074	7 467	5 109
<i>Budget total :</i>	1 595 573	718 008	718 008	57 441	60 632	41 485
<i>Budget annuel :</i>	265 929	119 668	119 668	9 573	10 105	6 914

En ce qui concerne la répartition des frais, près de la moitié du budget du GAL (47%) concerne des frais de personnel et de fonctionnement, ce qui confirme la finalité du GAL en tant qu'outil d'animation territoriale.

Comparativement à d'autres GAL, le GAL Pays des tiges et chavées bénéficie d'un budget par habitant très favorable.

La programmation 2014 - 2020

La programmation LEADER 2014 - 2020 est annoncée. L'occasion pour les communes d'Assesse, Gesves et Ohey de poursuivre leur collaboration au sein du GAL Pays des Tiges et Chavées et de développer de nouveaux projets.

Agriculture

Diversification agricole et promotion des circuits courts



Objectifs

Le projet a pour objectif d'étudier et tester des pistes de diversification à destination des agriculteurs, et de promouvoir les circuits courts.

⇒ Pistes de diversification agricole

- Etude sur les pistes de diversification agricole
 - Production
 - Transformation
 - Commercialisation
- Expérimentations pilotes
 - Colza
 - Chanvre
 - Taillis à courte rotation

⇒ Promotion des circuits courts

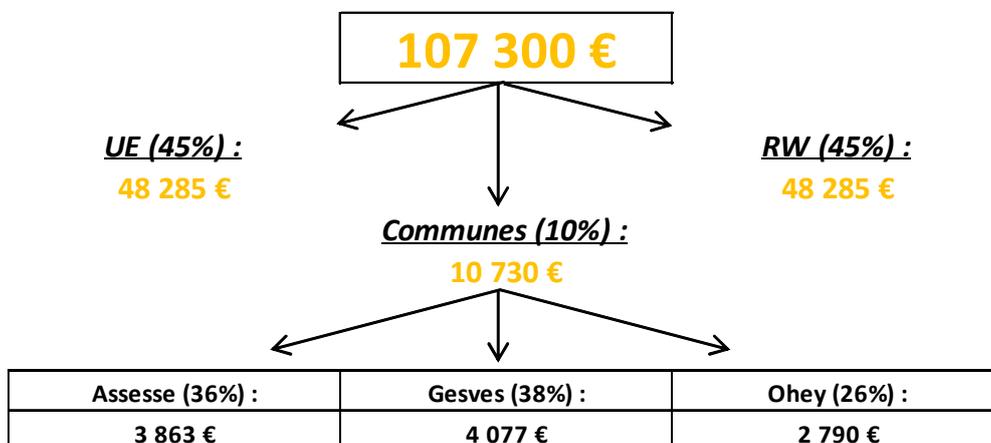
- Mise en réseau des producteurs locaux
- Promotion des producteurs du territoire et de leurs produits
- Soutien d'événements locaux et de marchés du terroir

Réalisations concrètes

- Etude sur le potentiel de diversification agricole sur le territoire
- 10 agriculteurs fédérés autour du projet Colza (production locale de Colza pour alimenter la chaudière cogénération de la Pichelotte)
- Soutien à la création de la coopérative BelChanvre (septembre 2012)
 - Étude de faisabilité
 - Voyages d'étude
 - 5 agriculteurs du territoire partenaires dont 2 coopérateurs
 - 30 ha de chanvre cultivés sur le territoire
 - Projet d'unité de défibrage à terme
- 1 réseau de plus de 30 producteurs locaux se réunissant régulièrement
- 4 marchés du terroir organisés annuellement lors d'évènements locaux
- 1 page web « producteurs locaux » sur le site du GAL



Budget 2007 - 2013





Environnement

Des actions concrètes en faveur de la biodiversité



Objectifs

Le projet a pour objectif de renforcer le maillage écologique du territoire et de sensibiliser les agriculteurs, les propriétaires forestiers et les citoyens en général à la gestion durable des ressources naturelles.

⇒ **Renforcement du maillage écologique du territoire**

- Creusement et restauration de mares
- Plantation de haies, d'alignements d'arbres
- Plantation de vergers traditionnels
- Semis de prés fleuris
- Suivi d'espèces protégées telles que le triton crêté et la cigogne noire

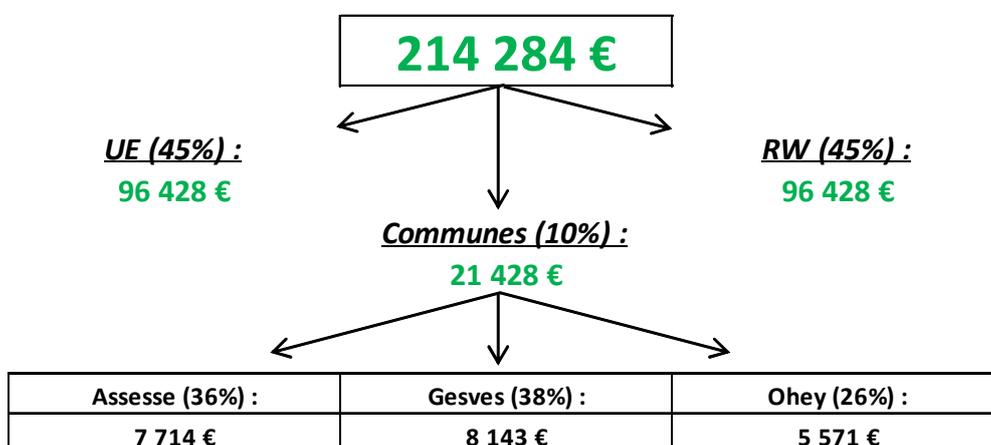
⇒ **Sensibilisation à la gestion durable des ressources naturelles**

- Séances d'information à destination des agriculteurs, des propriétaires forestiers
- Ateliers pratiques pour les habitants (taille des arbres fruitiers, semis d'un pré fleuri,...)
- Une exposition de photos nature

Réalisations concrètes

- 26 mares creusées et 10 mares restaurées
 - Introduction des permis d'urbanisme
 - Sélection des entrepreneurs
 - Suivi des chantiers
- 450 arbres distribués et plantés
 - Centralisation des demandes
 - Distribution, suivi et évaluation
- 8 km de haies et d'alignements d'arbres
 - Centralisation des demandes
 - Distribution, suivi et évaluation
- 120 ares de prés fleuris semés
 - Centralisation des demandes
 - Visites de terrain
 - Distribution, suivi et évaluation
- 5 hôtels à insectes installés
- 4 Expos Photo Nature (400 photos exposées)
 - Appel à photographes et sélection des photos
 - Organisation des expositions
 - Animations scolaires
- Séances d'information à destination des agriculteurs et des propriétaires forestiers (N2000, MAE, PEFC-FSC)
- Ateliers de formation grand public (plantation, taille des fruitiers, etc)
- Animations grand public « initiation à la photo nature »
- Balades nature guidées
- Chantier de gestion de la zone humide de Baive
- Organisation d'une table ronde « Acteurs forestiers »
- Diverses animations lors d'événements locaux : création de nichoirs, hôtels à insectes, mangeoires à oiseaux, etc.

Budget 2007 - 2013







Jardins solidaires

Le potager comme outil de lien social



Objectifs

Le projet a pour objectif la création de lien social et la réinsertion professionnelle autour d'un réseau de jardins communautaires.

⇒ Lien social et réinsertion professionnelle

- Réinsertion sociale
- Animations intergénérationnelles
- Création et animation de jardins potagers
- Développement de liens entre les jardiniers
- Livraison de légumes bio dans les écoles

⇒ Réseau de jardins communautaires

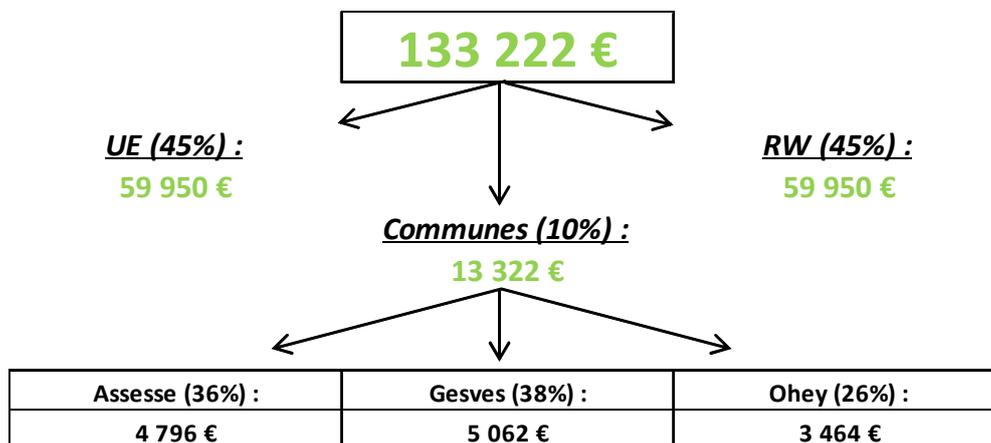
- Domaine de Mozet
- Potager communautaire d'Assesse
- Jardin du Parc Rosoux, à Ohey
- Ecoles de Sorée, Ohey, Florée, Courrière, Maillen, Sart Bernard

Réalisations concrètes

- Création et gestion de 9 jardins communautaires
 - Assesse (ACRF)
 - Mozet (Domaine de Mozet)
 - Gesves (Compagnons du Samson)
 - Ohey (Parc Rosoux)
 - 5 écoles : Florée, Sorée, Courrière, Sart-Bernard, Maillen
- Gestion de la dynamique de groupe autour de la gestion de ces jardins
 - Organisation de réunions régulières
 - Achat de matériel
 - Journées d'échange
- Organisation de 30 animations scolaires et intergénérationnelles
- Projet d'insertion de jeunes en difficultés dans des exploitations agricoles
 - Sondage auprès des 200 agriculteurs du territoire
 - Définition d'un cadre contractuel avec les CPAS
 - Collaboration avec la Pommeraie
 - Suivi des jeunes
- Projet « Légumes bios » dans les écoles, en collaboration avec les Compagnons du Samson
- Diverses animations sur le potager lors d'événements locaux



Budget 2007 - 2013







Filière équine

Le cheval comme partenaire de la ruralité



Objectifs

L'objectif du projet est de mettre en réseau l'ensemble des acteurs professionnels locaux liés au secteur équestre afin de proposer une offre d'activités cohérente, attractive et diversifiée.

⇒ Réseau des acteurs

- Organismes de concours, propriétaires de gîtes/haltes équestre, etc.
- Un logo, un site internet actif : www.galo-condroz.be
- Charte de qualité commune et illustrée

⇒ Soutien à l'économie locale via les concours hippiques

- Favoriser la fréquentation du grand public
- Favoriser les liens avec l'économie locale
- Valoriser les métiers liés au cheval
- Assurer une cohabitation harmonieuse avec les habitants

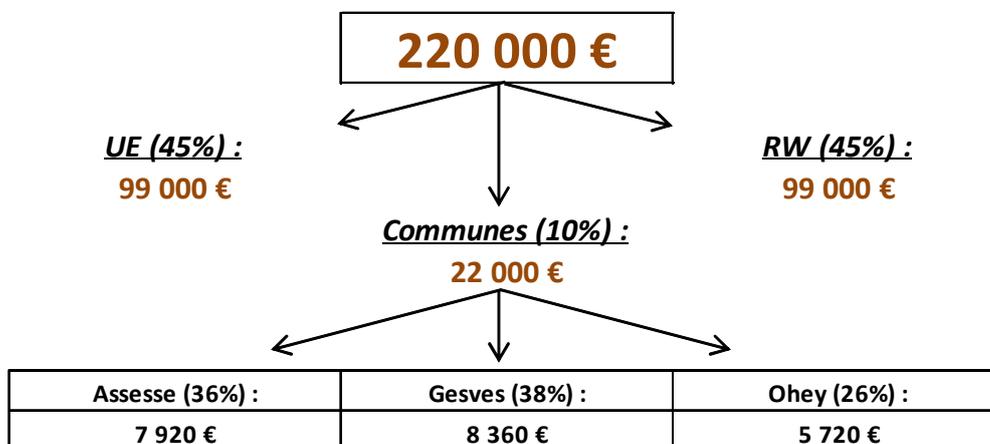
⇒ Professionnalisation de la randonnée équestre

- Création d'itinéraires pour cavalier et attelage, cartographiés et/ou balisés
- Réfection de chemins et maillage des voies lentes
- Soutien à la création de sites d'hébergement adaptés et de lieux d'accueil

Réalisations concrètes

- Fédération de plus de 30 acteurs « équestres »
 - Ecole d'Equitation
 - Organismes de concours régionaux, nationaux et internationaux
 - Gestionnaires de gîtes et haltes équestres
 - Ligue Equestre
 - Cavaliers, meneurs
- Réalisation du site internet Galo Condroz
- Soutien à l'économie locale via la promotion de 4 à 6 concours par an
 - Arville, SBS, Jeunes Chevaux, Dressage, Equitation Américaine, Lusitaniens, etc.
 - Ouverture au grand public
 - Valorisation des anciens métiers liés aux chevaux
- Maillage de plus de 250km de randonnées (dont 150 balisés physiquement)
- Réouverture de chemins (tronçons de liaisons)
 - Négociation avec les propriétaires
 - Suivi géomètre et introduction permis d'urbanisme
 - Sélection des entrepreneurs
 - Suivi des chantiers
 - Financement à hauteur de 37.500€
- Edition d'une carte de randonnées équestres et d'une charte de qualité
 - Création d'itinéraires (15 boucles de 16 à 41 km)
 - Ouverture vers d'autres territoires
 - Cartographie et édition de la carte
 - Diffusion des 3.000 exemplaires
- Numérisation des circuits et organisation de formations GPS

Budget 2007 - 2013





Services de proximité

Entre lieux d'accueil communautaire et covoiturage



Objectifs

Depuis 2003, le GAL soutient l'ASBL CAIAC dans son service de covoiturage et le développement de lieux d'accueil communautaire pour les personnes âgées. Des services d'ambassadeurs culturels, d'écrivains publics et d'école des devoirs ont également été développés.

⇒ Maisons d'accueil communautaire

- Lieux de rencontre et d'activités pour les aînés
- Ouverture un jour par semaine
- En présence d'un animateur

⇒ Service de covoiturage

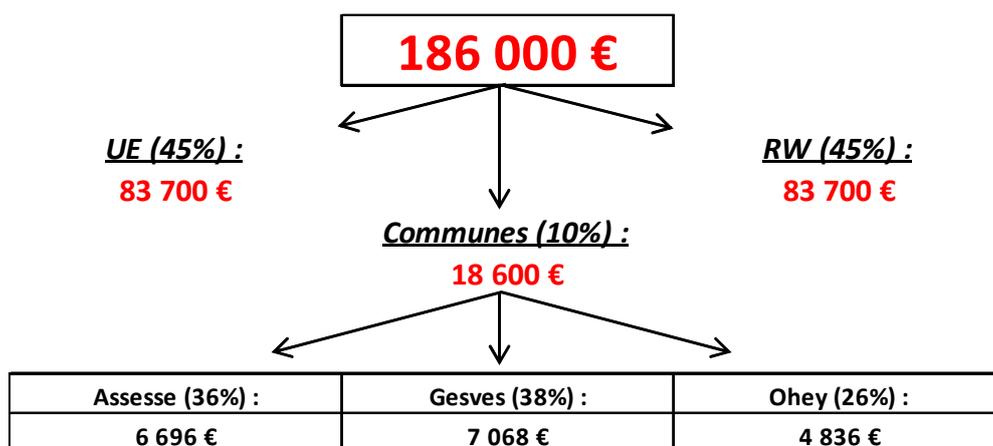
- Solution mobilité pour personnes rencontrant des difficultés
- Réseau de chauffeurs bénévoles
- Système basé sur la solidarité

Réalisations concrètes

- Création et gestion de 3 maisons d'accueil communautaire
 - Maillen
 - Gesves
 - Ohey
- 170 journées d'accueil en présence d'un animateur
 - Gestion des demandes et relance des participants
 - Voiturage des personnes âgées participantes
 - Animations thématiques (montage floral, cours de cuisine, etc.)
 - Animations intergénérationnelles
 - Préparation et partage du repas
- Mise en place d'un réseau de chauffeurs bénévoles
 - 40 déplacements assurés chaque mois
- Animations diverses



Budget 2007 - 2013







Protection des berges

Soutien des agriculteurs et aménagement pilotes



Objectifs

Le projet vise à anticiper l'application de la nouvelle législation concernant la pose de clôtures sur les terres servant de pâture situées en bordure d'un cours d'eau. Un soutien administratif, technique et financier est proposé aux éleveurs concernés. Plusieurs aménagements pilotes ont ainsi été réalisés et ont permis de tester différents systèmes d'abreuvement alternatifs : pompe à museau, abreuvoir gravitaire, pompe éolienne et solaire, etc.

⇒ Soutien aux agriculteurs

- Audit permettant de déterminer et chiffrer l'aménagement à réaliser
- Conseils pratiques
- Soutien financier

⇒ Aménagements pilotes

- Réalisation de 6 aménagements pilotes
- Démonstration de systèmes d'abreuvement alternatifs (pompe à museau, abreuvoir gravitaire, pompe éolienne et solaire, etc.)

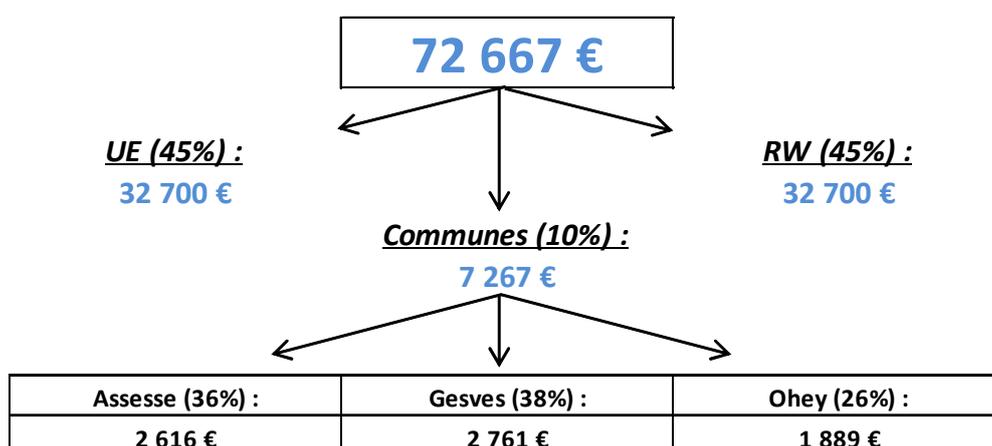
⇒ Sensibilisation du monde agricole et du grand public

- Réunions d'information à destination des éleveurs
- Panneaux d'informations à proximité des aménagements pilotes

Réalisations concrètes

- Inventaire transcommunal des zones d'érosions dues au bétail
 - 13 communes, 1000 km de cours d'eau, 4 contrats de rivière partenaires (Haute-Meuse, Meuse aval, Ourthe et Lesse)
 - 500 érosions "points noirs" dûs au bétail recensés
 - Priorisation sur base de 11 critères objectifs
- Conception d'un audit standardisé
 - Analyse des besoins
 - Evaluation budgétaire
- Réalisation de 5 aménagements pilotes sur le territoire (8000m de clôtures, 21 pompes à museau, 5 bacs de 1000L, 3 passerelles)
 - Tahier (Ohey)
 - Hodoumont (Ohey)
 - Gramptinne (Gesves)
 - Fonds de Gesves (Gesves)
 - Baive (Assesse)
- Suivi des chantiers
 - Demandes d'autorisation et permis d'urbanisme
 - Réalisation des cahiers des charges et sélection des entrepreneurs
 - Appels d'offres pour les fournitures
 - Coordination des chantiers
- Communication, sensibilisation, information, formation
 - 5 séances d'information
 - 2 séances de formation à destination des éleveurs, des entrepreneurs locaux et des étudiants des écoles d'agriculture
 - 5 panneaux d'information placés à proximité des aménagements
 - 8 fiches techniques destinées aux éleveurs
 - 1 brochure "rivière et agriculture" réalisée avec les contrats de rivières
 - 21 articles de vulgarisation
 - 1 reportage dans "La Clé des Champs" le 4 mai 2013
 - Présence dans des manifestations et colloques
 - Participation à la mise en place d'une plateforme régionale d'information
- Evaluation des effets des aménagements sur la qualité de l'eau et des berges

Budget 2007 - 2013





Les clôtures de berges

clôtures classiques ou clôtures électrifiées ?

Projet Coopération Berges : Fiche technique n°5

Spécificités

La clôture classique se compose de 2 à 4 fils de fer barbelé non électrifiés et de piquets en bois (épicéa traité, chêne, acacia, châtaigner) ou en métal généralement distants de 4 à 6 m.

La clôture électrifiée se compose d'une source de courant, l'électrificateur, de la clôture proprement dite, fils conducteurs et piquets, des isolateurs pour le ou les fils et d'un système de mise à la terre.

Légalement, la clôture doit être placée à une distance minimale de la crête de berge de 75cm. Cette distance assure à la clôture de jouer son rôle et permet la circulation du gestionnaire. La végétation qui ne manquera pas de se développer dans cet espace participera au maintien des berges.



clôture classique à 3 fils



clôture électrifiée à 1 fil

Avantages et Inconvénients

	Avantages	Inconvénients
Clôture électrique	<ul style="list-style-type: none"> Dispositif amovible (fil lisse) Installation aisée Moins de dégâts lors des crues Possibilité laissée aux animaux de brouter l'herbe croissant à la verticale de la clôture Possibilité de retrait de la clôture pour l'entretien du cours d'eau, la fauche et lors de crues importantes 	<ul style="list-style-type: none"> Nécessité d'une source électrique Davantage d'entretien / réparation Consommation électrique Fauchage pour éviter que l'herbe ne touche le fil Inefficace sans une bonne mise à la terre
Clôture classique	<ul style="list-style-type: none"> Pas de consommation électrique Clôture robuste Peu d'entretien 	<ul style="list-style-type: none"> Dispositif manuvrable Dégâts réguliers lors des crues Installation plus difficile



Fonds européen agricole pour le développement rural : "L'Europe investit dans les zones rurales."



Tourisme doux

La promotion du Pays des Tiges et Chavées



Objectifs

Le projet vise à mettre en réseau les acteurs touristiques locaux et promouvoir les attraits du territoire auprès des touristes potentiels.

⇒ Mise en réseau des acteurs touristiques

- Fédération des acteurs touristiques du territoire (hébergeurs, restaurateurs, producteurs locaux, etc.)
- Réunions d'échange et d'information

⇒ Promotion du territoire

- Pays des Tiges et Chavées : 3 communes, un territoire
- Développement d'une identité touristique commune
- Accroissement de l'attrait et de la visibilité du territoire
- Développement d'outils de promotion touristique du territoire (brochure de présentation touristique, capsules vidéo, stand promotionnel, etc.)

⇒ Renforcement du développement touristique

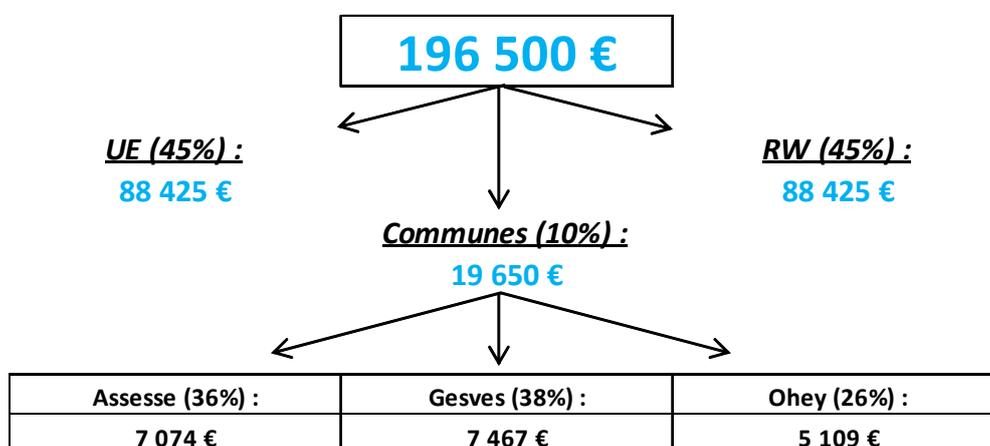
- Développement de l'e-tourisme
- Circuits de promenades numériques (pédestres, cyclo et équestres)
- Signalisation de lieux prestigieux

Réalisations concrètes

- Fédération des acteurs touristiques du territoire
 - Collaboration avec l'Office du Tourisme d'Assesse, le Syndicat d'initiatives d'Ohéy et le Service Culture et Tourisme de Gesves
 - Fédération de 85 acteurs touristiques (horeca, producteurs locaux, etc.)
 - Organisation de rencontres d'acteurs touristiques
 - Formations thématiques
- Création et numérisation d'itinéraires touristiques
 - 15 boucles pédestres
 - 3 itinéraires cyclos
 - 7 boucles équestres
- Conception et installation de 12 panneaux d'interprétation et 3 tables d'orientation le long des itinéraires touristiques
- Conception et développement d'outils de promotion touristique du territoire
 - 1 brochure de présentation du territoire parue en 6000 exemplaires (fr/nl)
 - 1 guide balades paru en 3000 exemplaires (fr/nl)
 - 14 capsules vidéo de promotion touristique (fr/nl)
 - 3 stands promo à destination des Syndicats d'initiatives et Office du Tourisme
 - 1 publiereportage dans le magazine « Pays du Nord »
- Développement d'un portail touristique sur le site web du GAL
- Animations diverses lors d'évènements locaux
 - Stand de promotion touristique
 - « Chasses au trésor » sur les circuits de promenade

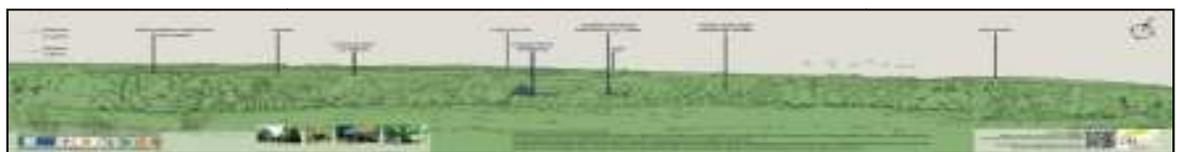
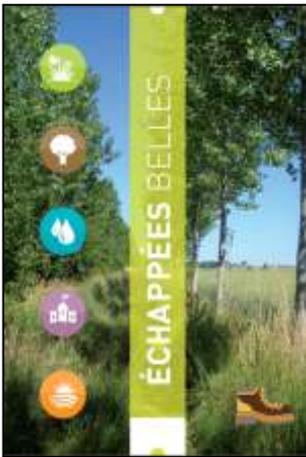


Budget 2007 - 2013





Outils de promotion touristique du territoire



Abeilles

Un projet de coopération internationale



Objectifs

Le projet vise à mettre en place des actions concrètes pour stopper le déclin des insectes pollinisateurs et protéger la biodiversité. Les objectifs sont multiples : soutenir l'apiculture locale, assurer aux pollinisateurs une nourriture de qualité en suffisance, limiter l'empoisonnement des pollinisateurs par les produits chimiques, et bien sûr sensibiliser et informer le public par rapport à cette problématique.

⇒ Mise en réseau des acteurs

- Communes en plans MAYA
- Apiculteurs
- Agriculteurs
- Propriétaires forestiers

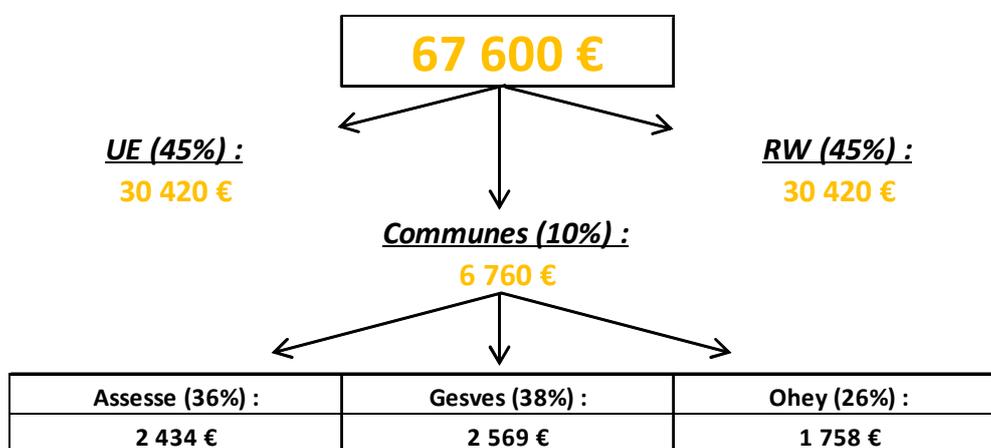
⇒ Actions concrètes

- Création de ruchers partagés pour apiculteurs novices et confirmés
- Placement de ruches au sein d'exploitations agricoles
- Création de quartiers « Abeilles admises »
- Création d'une brochure de conscientisation des agriculteurs valorisant les services rendus par les abeilles
- Création de kits pédagogiques destinés aux animations dans les écoles
- Sensibilisation du grand public notamment via la semaine de l'abeille

Réalisations concrètes

- Réseau de 40 apiculteurs
 - Réunions régulières
 - Séances d'information / formation
 - Fédération autour d'un projet commun
- Actions complémentaires aux 3 Plans Maya
- Organisation de la Semaine de l'Abeille
 - Conférences
 - Formation / visite de terrain
 - Projection du Film « Des abeilles et des hommes »
- Création de 3 ruchers partagés
 - Démarches administratives
 - Construction et/ou rénovation des ruchers
 - Organisation de moments d'échange
 - Suivi et dynamisation
- Mise en place de 4 quartiers « Abeilles admises »
 - Courriers et séances d'information
 - Plus de 50 familles adhérant à la démarche « abeille admise »
- Placement de 3 ruches au sein d'exploitations agricoles
- Edition d'une brochure destinée à sensibiliser les agriculteurs et positiver le rôle des abeilles en termes de productivité notamment
- Création d'un kit pédagogique à destination des écoles
 - Organisation d'animations scolaires (données par les apiculteurs)
 - Près de 400 écoliers sensibilisés
- Conception et gestion du site internet du projet européen « Bees and Biodiversity » (7 partenaires)
- Présence et intervention lors de salons et séminaires (diffusion des bonnes pratiques)

Budget 2007 - 2013







Modules didactiques

Découverte de quatre espèces animales emblématiques



Objectifs

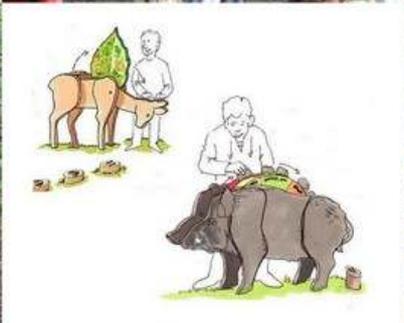
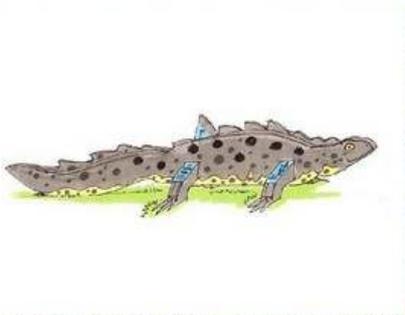
Le projet vise à faire découvrir, par le biais de modules didactiques, quelques espèces animales emblématiques de notre territoire, ainsi que leur milieu naturel. A destination des familles et des écoles, ces modules sont installés dans les bois de Courrière, de Gesves et d'Haillot.

⇒ 4 modules didactiques

- Le sanglier et le chevreuil (Bois didactique de Courrière)
- La cigogne noire (Bois didactique de Gesves)
- Le triton crêté et les autres habitants de la mare (Bois d'Haillot)
- Le pic noir (Bois d'Haillot)

⇒ Sensibilisation

- Animations à destination des écoles
- Réalisation d'un support pédagogique

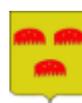
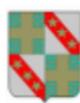






GAL Pays des tiges et chavées ASBL

Rue de la Pichelotte, 9
5340 Gesves - Belgique
083/670.341 – 083/670.347
www.tiges-chavees.be



Cette action s'inscrit dans le cadre de LEADER. Financée par la Wallonie et l'Union européenne
« Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales »
Avec le soutien des communes de Assesse, Gesves et Ohey